COMITÉ DIRECTEUR du 28 juillet 2020 – 19h00

Membres présents :

Mme Pierrette BARROT (Présidente)
MM. Bernard BALAGEAS. Jérôme BOUQUET. Georges CASCARINO. Bernard CHATEAUGIRON. Eric CORNIER. Jean-François DECHAUX. Fabrice EREAU. Robert FERNANDEZ. Jamel KOUROGHLI. Nicolas MILLET (membre de la C.D.A). Jacques MOQUAY. Mario PAGNOUX. Jacques PREGHENELLA Arnaud PROUST (CTD PPF). Philippe ROCHEL. Yohann TEXIER.
Claude SONALLY (représentant le président de la C.D.A.). Christian VALDEC. André PERRIN (Président C.D.D.).

Membres absents excusés :

Membres élus : Mme Gaëlle FEDY. MM. Stéphane ARDOIN. Philippe BRAVIN. Nicolas COPERTINO. Jean DAUBA. Thierry FOURNEAU (Président de la C.D. D'appel). Ludovic MARTIN (CTD DAP). Aurélien GRIZON (président de la CDA). Gérard PERRIN.

1. Approbation du procès-verbal n°8 du 26 juin 2020.

Après lecture et aucune modification à apporter, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Informations de Madame la présidente.

Pour le dernier comité de direction de cette mandature la Présidente souhaite adresser ses remerciements aux membres pour tout le travail effectué bénévolement et le temps passé consacré à leurs différentes tâches.
Un remerciement particulier aux personnes qui arrêtent leur mission et une pensée profonde aux deux membres qui nous ont quittés.
Je remercie aussi le personnel du district, durant cette période difficile du COVID, et qui ont remplis malgré tout leur travail.

- Madame la Présidente nous présente Monsieur Christophe LANGLET du cabinet BASSANT. LANGLET ET ASSOCIÉS qui serait appelé à remplacer monsieur LEBLANC notre commissaire aux comptes qui a cessé ses activités.
Après nous avoir présenté ses missions et répondu aux diverses questions des membres du comité celui-ci s'est retiré.
Le comité, après un vote :

- 16 votants :
- Pour : 15 ;
- Contre : 0 ;
- Abstention :1

A donné un avis favorable à cette candidature et décide de proposer lors de la prochaine assemblée générale ordinaire la candidature de Monsieur Christophe LANGLET (titulaire) et Monsieur Stéphane GRANDET (suppléant) commissaires aux comptes pour le District.

-Madame la Présidente nous informe de la démission de Monsieur TROTTIN Président de la Commission de surveillance électorale et de l'arrêt de certains membres.
Elle nous présente cette nouvelle Commission qui sera composée de :

- Monsieur RENAUD Fabrice (Président)
- Monsieur MORIN Romuald

- Monsieur ELVIRA RUIZ Miguel
- Madame DUTHIN Patricia
- Madame GARDRAT Carmen

Le comité valide à l'unanimité cette commission de surveillance électorale.

- Madame la Présidente nous fait un point sur le dossier de la LIGUE du Fond Régional sur l'Accompagnement des clubs de foot amateur dans le cadre des petits investissements.
16 clubs de notre District en ont bénéficié, ce qui représente une somme de 22 228.00 euros.

- Madame la Présidente nous informe des décisions prisent par la commission régionale d'appel de la LFNA sur les dossiers d'appels des clubs d'AIGREFEUILLE et NIEUL SUR MER.
Les membres du comité de direction prennent acte des deux décisions de cette commission régionale d'appel.

Elle infirme la décision prononcée en première instance de la Charente Maritime.
Afin de tirer toutes les conséquences de cette décision,
Enjoint le comité de direction de la Charente Maritime d'actualiser les classements du championnat départemental 2 et départemental 3 en faisant apparaitre les accédants conformément aux nombres de montées prévues réglementairement par la décision de son comité de direction du 4 juillet 2019.

-Le District a organisé 4 formations pour les secrétaires de Clubs assurées par Madame Agnès BROUSSE. Devant le bon apport de ces formations et la demande des clubs celles-ci seront reconduites en septembre 2020.

3. situation financière.

Monsieur Bernard CHATEAUGIRON nous présente la situation financière arrêtée à ce jour :

- Épargne boursière : 538,18 euros.
- Épargne disponible : 77729,38 euros
- Compte courant : 217535,95 euros

Il nous présente les comptes de l'exercice du 1/07/2019 au 30/06/2020 établi par notre cabinet comptable, qui fait apparaitre un résultat négatif net comptable de - 2364.10 euros.

Sur proposition de la Présidente, la crise du Covid ayant entrainé des difficultés financières par l'interruption des compétitions et l'annulation des coupes, et malgré notre léger déficit, une réduction de 50 % sur les frais d'engagement (coupes et championnats) sera accordée aux clubs pour la saison 2020/2021. Le paiement de ces engagements se fera lors du 1er relevé de la saison, repoussé au mois de novembre 2020.
La remise totale de ces engagements représente environ 33 000 euros.
Conformément aux dispositions de la F.F.F et du Fond De Solidarité du Football, le montant de la participation du District calculé sur la base de 1,50 euros par licenciés (saison 2019/2020) représente un total de 23 200 euros à destination de nos clubs.

4. Modifications des classements et des poules à venir séniors.

Suite aux décisions de la Commission régionale d'appel de la LFNA du 16/07/2020.
Le comité valide définitivement :

- Les classements saison 2019/2020 (annexe 1)
- Les montées et descentes pour la nouvelle saison 2020/2021 (annexe 1)
- La composition des poules D1- D2- D3 saison 2020/2021(annexe 2)
- Le calendrier de la saison 2020/2021 (annexe 3)

Le COMEX lors de sa réunion du 16/04/2020 a fixé le principe selon lequel il faut passer par une décision d'Assemblée Générale lorsqu'il y a la volonté de pérenniser la situation (passage de 12 à 14 équipes). De ce fait, au-delà de la saison 2020/2021 le comité directeur décide à l'unanimité de s'appuyer sur les termes du PV du « COMEX » et de revenir à une poule de 1ère division de 12 clubs à compter de la saison 2021/2022.

- Le tableau des accessions et rétrogradations fin saison 2020/2021(annexe 4)

La commission des championnats précise qu'un communiqué sera envoyé à tous les clubs de D1 pour les informer qu'elle sera dans l'impossibilité de prendre en compte les désidératas concernant cette division.

5 Présentation des règlements pour la saison 2020/2021.

Le secrétaire général préparera les règlements :

- Séniors masculins et féminin avec leurs annexes
- Compétitions jeunes

Après mise à jour, les documents seront transmis aux membres du comité avant le 10/08/2020. Un comité de direction téléphonique est prévu le mercredi 12/08/2020, il aura pour objet la validation de l'ensemble des règlements.

6 Validation de la candidature du président de la C.D.A.

Ce jour avant la réunion du comité, la CDA s'est réunie et a donné un avis favorable à la nomination de Monsieur Nicolas MILLET en qualité de président.

Sur proposition de la CDA, le comité valide la nomination de Monsieur Nicolas MILLET nouveau Président en remplacement de Monsieur Aurélien GRIZON.

7 Questions diverses.

Intervention de Monsieur Fabrice EREAU Président de la Commission des jeunes qui remercie Monsieur Jean Luc BOLLATI et Monsieur Mickael COURPRON pour l'aide qu'ils lui ont apporté tout au long de la saison 2019/2020.
Pour info les ententes jeunes seront présentées au Comité directeur après le 18/09/2020.
La commission des jeunes procédera à la vérification des licences le 13/09/2020.

Intervention de Monsieur André PERRIN de la commission de discipline qui rappelle que Monsieur MARCHAIS Michel arrête sa mission d'instructeur à la commission Départementale de discipline à ce jour.
Monsieur André PERRIN et le comité directeur le remercie chaleureusement pour tout son travail de bénévole depuis le 01/07/1998 dans les différentes commissions de notre district et régionales

La Présidente
Pierrette BARROT

Le secrétaire général
Robert FERNANDEZ